

Notes sur quelques reliures anciennes de la Bibliothèque de Genève

Autor(en): **Bouvier, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **7 (1929)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727971>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



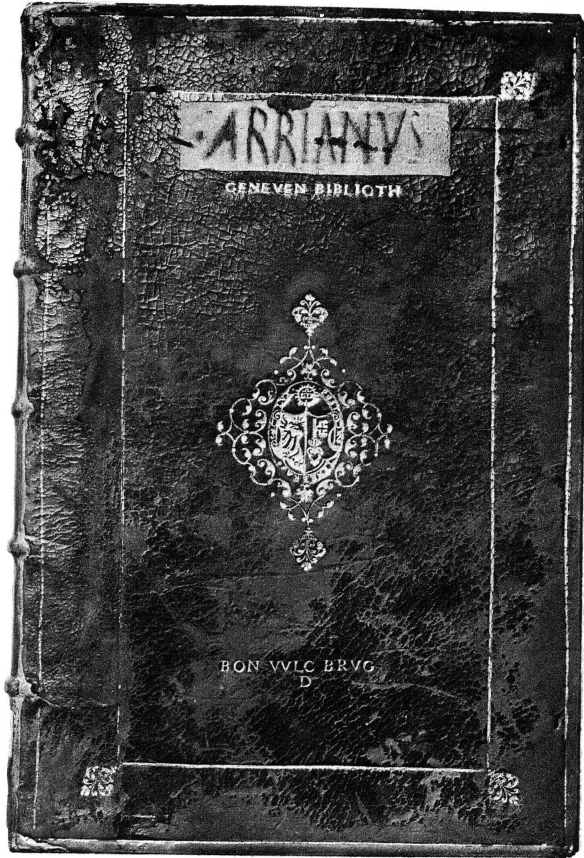
NOTES SUR QUELQUES RELIURES ANCIENNES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

Aug. BOUVIER.



L'INVESTIGATION systématique que nous avons effectuée dans nos anciens fonds en vue de collaborer à la nouvelle édition du *Catalogue des ex-libris suisses*, les recherches faites pour préparer l'exposition de reliures organisée dans la Salle Ami Lullin en 1927, ont fait surgir de nos rayons une série de pièces jusqu'ici ignorées ou oubliées. Nous avons établi à cette occasion un inventaire des reliures intéressantes de la Bibliothèque; environ 700 volumes y ont été relevés ou décrits. Certes, la Bibliothèque publique et universitaire n'en possède pas qui puissent rivaliser en nombre et en qualité avec celles des grandes bibliothèques étrangères comme la Nationale de Paris ou le British Museum à Londres. Telles raisons de cette différence sont évidentes; d'autres ressortissent à des conditions locales dont l'une, fort honorable d'ailleurs, est qu'à l'encontre de ce qui s'est passé dans les collections précitées, où les morceaux de choix doivent leur conservation à un sommeil prolongé dans une retraite sûre, certaines de nos reliures, qui pouvaient prétendre à une situation privilégiée, portent les traces manifestes de fréquente lecture et d'usure au service de la collectivité.

Il n'en reste pas moins que cette enquête nous a fait découvrir plusieurs reliures de valeur qui viennent s'ajouter à celles qu'avaient distinguées déjà nos prédécesseurs. D'autres, à défaut d'étude approfondie, méritaient en tout cas un examen, une mention. Et c'est un résultat encore de cette révision générale que d'avoir assuré leur protection pour l'avenir, alors que beaucoup d'entr'elles ont souffert de la négligence des hommes autant que de l'outrage du temps.



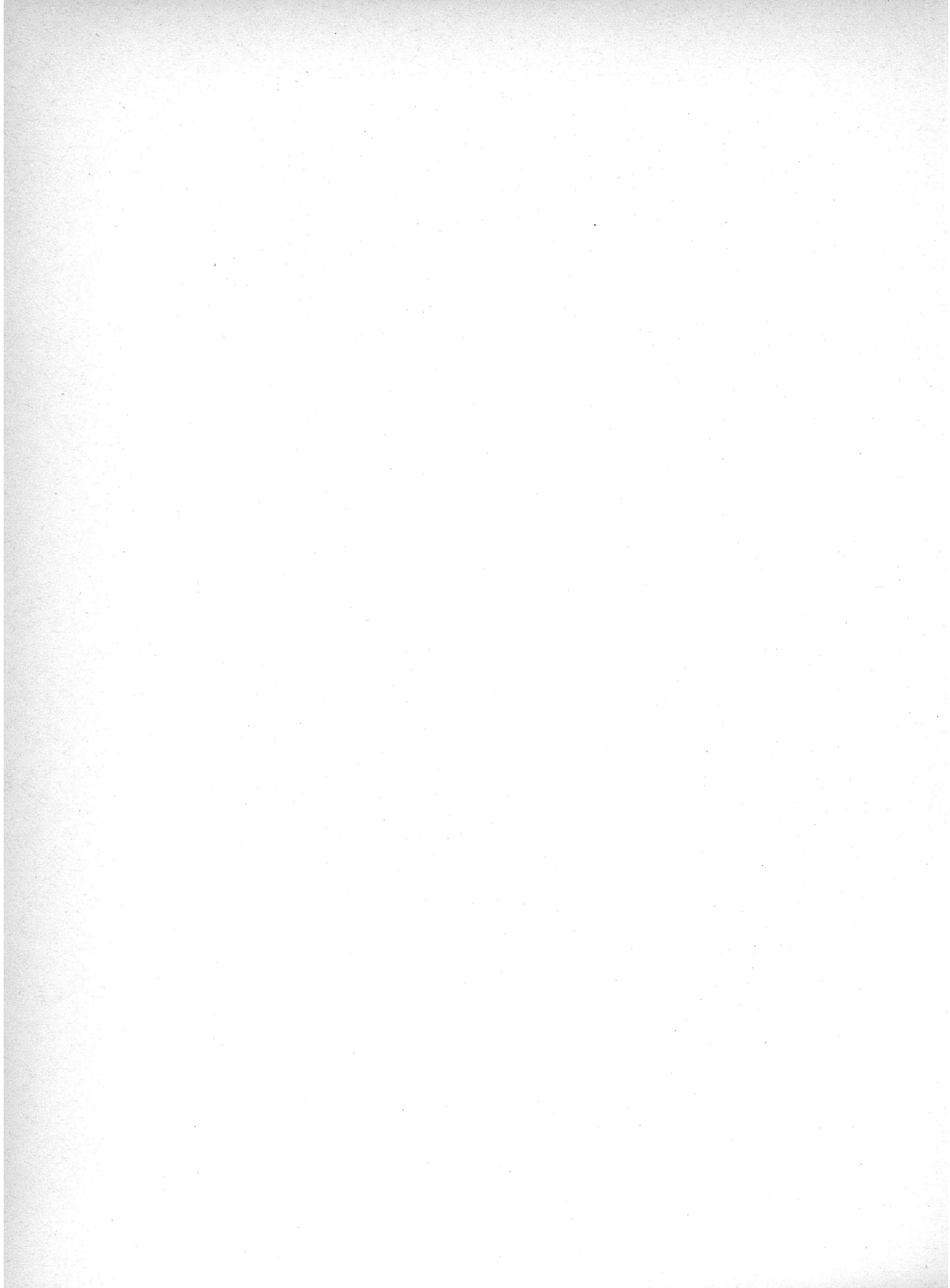
I

Dim. du vol. : 25 × 38



II

Dim. du vol. : 19 × 27,5



Les renseignements que nous avons pu recueillir, les descriptions que nous avons rédigées n'ont pas d'autre but que de servir à la constitution de matériaux ¹ propres à éclairer l'histoire de la reliure qui touche à tant de domaines différents : arts décoratifs, technique et histoire du livre, histoire des bibliothèques, bibliophilie.

La place mise à notre disposition nous a obligé à restreindre notre choix à six spécimens remarquables par leur intérêt artistique, historique ou documentaire.

1. XVI^e SIÈCLE. — RELIURE DE PRÉSENT AUX ARMES DE GENÈVE (*pl. I*).

En 1574, Bonaventura Vulcanius, un jeune savant originaire de Bruges, vient s'établir à Genève après une existence mouvementée, et dans l'espoir d'y trouver une retraite studieuse sous le patronage de Théodore de Bèze. Il s'y lie avec plusieurs des étudiants et érudits fixés alors dans cette ville, entre en rapports avec Henri Estienne, et prépare pour lui une édition d'Arrien. Mais son séjour est de courte durée, et il quitte Genève en 1575 pour aller résider à Bâle. Désireux sans doute de rendre les politesses qui lui avaient été faites, il offre à ses hôtes et amis deux dîners d'adieu. Au cours du second de ces repas, Vulcanius remet solennellement aux trois syndics qui y assistaient son Arrien et un manuscrit des Evangiles dans la version de St. Jérôme, en exprimant le vœu que ces deux ouvrages soient déposés à la Bibliothèque de Genève.

Les soins qu'il avait apportés à leur présentation, le désir qu'il avait formulé quant à leur conservation n'ont pas été en vain : les deux volumes sont toujours là, fidèles à leur poste. *L'Expédition d'Alexandre* ([Genève], Henri Estienne, 1575, fol^o) est désignée par la cote Gb 338, le manuscrit des Evangiles qui a été fréquemment exposé dans la Salle Ami Lullin par la cote Ms 16. Tous deux sont reliés uniformément en veau brun, dorés sur tranches, ornés de filets et de fleurons d'angles sur les plats ; des traces d'attaches-fermoirs sont encore visibles. Ces volumes sont en outre frappés aux armes de Genève, et le premier plat de chacun d'eux porte la dédicace suivante :

GENEVEN [SI] BIBLIOTH [ECAE]
BON [AVENTURA] VULC [ANIUS] BRUG [ENSIS]
D [EDIT]

Les dos ont été réparés à une époque postérieure. Le volume d'Arrien a conservé sur le premier plat une étiquette de titre qui rappelle le temps où les livres étaient posés à plat sur une tablette ou un pupitre, et non sur la tranche comme aujourd'hui.

¹ A la 22^e assemblée générale de l'Association des bibliothécaires allemands, M. Joh. Hofmann a proposé l'établissement d'un catalogue international des reliures anciennes. Cf. *Zbl. für Bibliothekswesen*, 43 (1926), p. 470-472 et *Jhrb. für Einbandkunst*, I (1927), p. 138-140.

L'intérêt des reliures offertes par Vulcanius réside moins dans leur qualité que dans les renseignements que nous possédons sur leur origine. Le texte y relatif d'une lettre du donateur à l'un de ses protecteurs, lettre à laquelle j'ai emprunté les indications qui précèdent, est en effet explicite et dit : « ...Arrianum meum et codicem Evangeliorum manuscriptum utrumque polite compactum et civitatis insignibus ornatum syndicis obtuli, utque in sua bibliotheca reponendum curarent, rogavi... »¹

On en peut donc inférer que ces deux ouvrages, dont l'un arrivait tout frais de chez l'imprimeur et qu'il fallait mettre rapidement en état pour la cérémonie dont nous avons parlé, ont dû être reliés sur place; la simplicité de leur vêtement — Genève n'a pas ou peu produit de reliures d'art — le fer aux armes de Genève qu'on retrouve fréquemment sur d'autres volumes de même époque et de même style viennent corroborer cette supposition. L'histoire de la reliure à Genève étant encore peu connue, ces deux témoins, dûment munis de pièces justificatives, présentent une certaine valeur. La manifestation de gratitude de Bonaventura Vulcanius en a une autre: elle inaugure dans notre Bibliothèque la coutume charmante, assez oubliée aujourd'hui, de la reliure de présent.

2. RELIURE DE JAN RYCKAERT (*pl. II*).

Les reliures du XVI^e siècle frappent par l'étonnante variété de leurs genres. Les survivances du Moyen-Age s'y prolongent et voisinent avec les créations de la Renaissance, et les procédés de décoration les plus récents se heurtent encore aux formes traditionnelles. L'exposition de reliures organisée par la Bibliothèque il y a deux ans nous a fait découvrir un spécimen de reliure qui tient une place spéciale parmi ces différents types. A première vue, ce veau brun de tonalité foncée, ces nervures boudinées et se continuant sur les plats qu'orne un losangé de filets à froid, inscrits dans un encadrement double, ces petits fers avec leurs motifs accoutumés, la fleur de lys, l'abeille royale, rappellent tout à fait le style de certaines reliures du XV^e siècle². Le caractère archaïque des gardes en parchemin, celui de l'imprimé qu'elles protégeaient, avec ses initiales peintes et ses apparences d'incunable³, pouvaient nous confirmer dans cette opinion. Un examen plus attentif nous a prouvé que

¹ *Correspondance de Bonaventura Vulcanius...* publ. par H. de Vries de Heekelingen. La Haye, 1923, p. 109. M. de Vries mentionne l'existence des deux volumes à la Bibliothèque de Genève, p. 109, note 7. — Cf. aussi H. de Vries. *Genève pépinière du Calvinisme*. T. II, 16, note 3.

² Voir, entr'autres, H. Bouchot. *Les reliures d'art à la Bibliothèque nationale*. Paris, 1888, pl. XIII et Ad. Schmidt. *Bucheinbände... in der Landesbibliothek zu Darmstadt*. Leipzig, 1924, pl. X, Abb. 13.

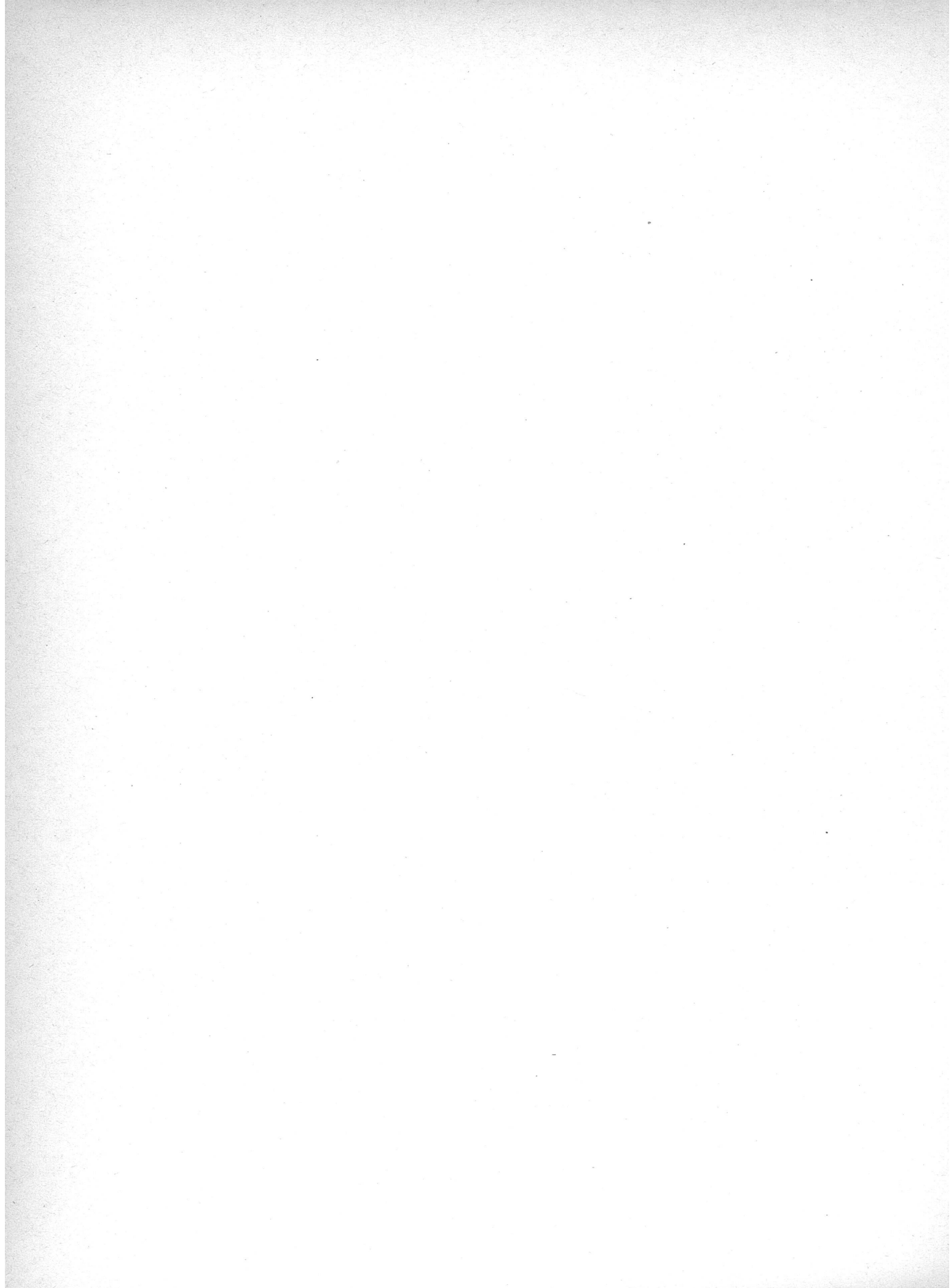
³ En réalité un ouvrage imprimé par Knobloch à Strasbourg en 1507 (Cote de la Bibliothèque: Ca 441).



III
Dim. du fer : 8,7 × 10,3



IV
Dim. du fer : 7,2 × 8,4



cette reliure était d'une date plus récente et a permis d'identifier tout ensemble son auteur et le sens du chiffre (les lettres I R enlacées par une cordelière) qui orne les quatre angles des plats. Il s'agit d'un artisan belge, Jan Ryckaert, qui a travaillé notamment à Gand, entre 1512 et 1541, et dont on trouve les œuvres dans quelques bibliothèques de Belgique et de Hollande, mais qui est peu connu dans notre contrée ¹.

Sans mériter précisément l'épithète « d'habile relieur » que lui décerne la *Biographie nationale belge* (certaines maladresses de main s'y opposent), nous pouvons qualifier Ryckaert de bon artisan connaissant son métier. Il a du goût dans le choix et la disposition de ses fers. On ne peut dénier à ses reliures un cachet personnel. Enfin, l'emploi de son propre monogramme comme élément décoratif est une trouvaille originale.

3. XVII^e SIÈCLE. — RELIURE AUX ARMES LE FORT (pl. III).

En comparaison des reliures armoriées françaises, les livres reliés aux armes de familles genevoises sont en nombre infime, au point que celles que nous avons rencontrées jusqu'ici se comptent à peine sur les doigts des deux mains ! La Bibliothèque possède en effet des volumes avec les superlibros de Bonivard, de l'amiral Le Fort, de la famille Caze, d'Ami Lullin ², d'Isaac Thellusson, des Necker et de quelques amateurs de l'époque moderne; mettons encore qu'il nous ait échappé des exemplaires isolés, cachés dans des bibliothèques particulières: on le voit, la liste n'est pas longue.

Il faut sans doute attribuer cette carence aux habitudes d'austérité et de simplicité qui caractérisaient les mœurs genevoises jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, habitudes dues au tempérament, à la tradition, peut-être aussi à l'empreinte laissée par les lois somptuaires. A quoi vient s'ajouter une raison primordiale, c'est que le Genevois est grand lecteur, mais rarement bibliophile, comme l'a remarqué déjà mon collègue, M. H. Delarue, à propos de l'exposition romantique de 1927. Les nombreux dons que nos concitoyens ont faits à la Bibliothèque depuis sa fondation en sont la meilleure preuve: la reliure dominante est celle qui est dite *janséniste*, sans ornement aucun. Aussi les reliures armoriées que j'ai citées représentent-elles des exceptions (comme celle d'Ami Lullin, le seul bibliophile de grand style que Genève ait connu) ou proviennent-elles de propriétaires qui ont vécu à l'étranger. C'est le cas pour la reliure aux armes Le Fort que nous présentons ici et qui nous a

¹ Cf. *Biographie nationale belge*, art. Ryckaert. C'est l'excellente reproduction d'une reliure de R., figurant dans l'ouvrage de van Someren. *De Utrechtsche Universiteitsbibliotheek*, qui nous a mis sur sa piste.

² Décrit dans Gerster. *Die schweizerischen Bibliothekzeichen*, n° 1415.

paru mériter une description parce que nous connaissons son histoire¹. C'est la traduction française d'une *Vie de l'amiral Ruyter*, par G. Brandt, publiée à Amsterdam en 1698. Or, cette traduction est dédiée à « Son Excellence Monseigneur François Le Fort, général des armées de Sa Majesté Czarienne..., Amiral de ses armées navales... » et la préface explique que, paraissant au moment où le chef de la flotte russe séjournait en Hollande comme ambassadeur, on a voulu saisir cette occasion d'unir les noms de deux grands marins. Avouons que ce parallèle ne manque ni de grandeur, ni d'à propos : une tenue de cérémonie convenait à l'œuvre et aux circonstances. Il s'agit donc encore d'une reliure de présent. Elle a été confectionnée dans des conditions analogues à celles du don de Vulcanius, mais cette fois dans un atelier de Hollande, pour être remise à Le Fort encore durant son séjour dans ce pays. Le volume en question est relié en veau brun, moucheté, orné de filets et de fers pointillés dans le goût du XVII^e siècle. Les armes sont : d'azur, à l'éléphant d'or portant une tour. Elles sont inscrites dans un cartouche ovale encadré d'attributs rappelant la carrière militaire et maritime de l'amiral : ancres, étendards, tambour, canons et boulets. Ces armes offrent deux particularités : elles sont conformes à celles d'un diplôme de noblesse de 1698 et identiques à celles qui figurent dans un portrait de Le Fort gravé en Hollande à la même époque, mais différentes de celles de la branche genevoise actuelle². D'autre part, l'azur du champ est indiqué non seulement par les hachures horizontales conventionnelles, mais par un coloris bleu, précision assez rare dans les superlibros. Le fer de reliure, gravé tout exprès pour la circonstance, est-il resté en Hollande, a-t-il été gratté après usage, ou emporté en Russie ? Nous l'ignorons, mais le fait est que nous ne connaissons pas d'autre reliure aux armes de la famille et que cet exemplaire paraît bien être seul de son espèce. Ajoutons que la provenance du volume nous est attestée par une mention manuscrite indiquant qu'Ami Le Fort (1642-1719) en a fait don à la Bibliothèque de Genève en 1702.

4. XVIII^e SIÈCLE. — RELIURE AUX ARMES THELLUSSON (*pl. IV*).

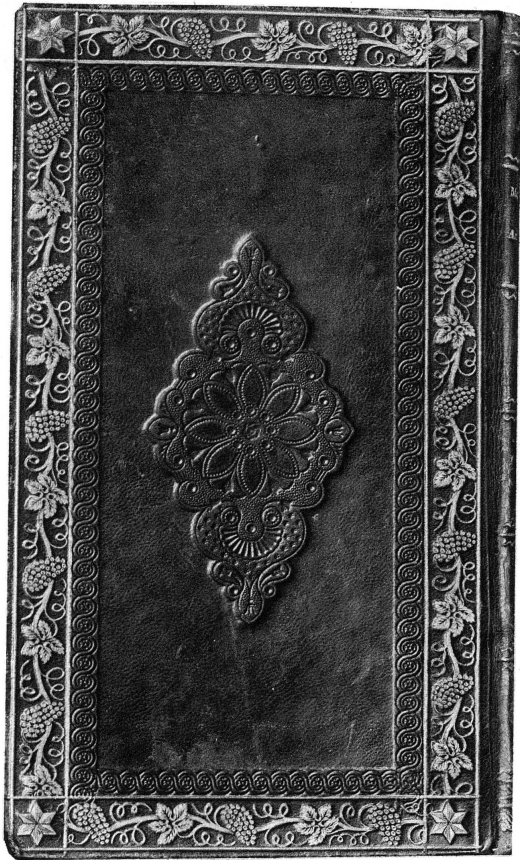
Cette reliure, frappée aux armes des Thellusson : d'or à un arbre de sinople, posé sur une colline du même, le feuillage de l'arbre chargé d'un écusson de gueules, surchargé de trois larmes d'argent, a sans doute appartenu à Isaac Thellusson, ministre de la République de Genève auprès du roi Louis XV.

L'ouvrage qu'elle recouvre, un *Corps universel diplomatique du droit des gens*³, est de ceux qui devaient figurer dans la bibliothèque d'un diplomate en fonctions.

¹ Cote de la Bibliothèque : Gd 513.

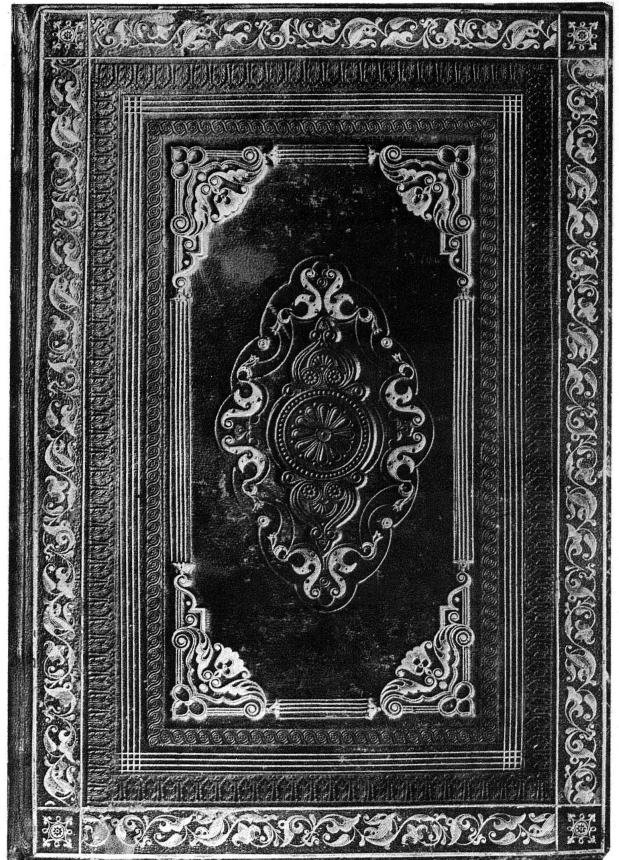
² Je dois ces renseignements à l'amabilité de M. Henri Le Fort.

³ Du Mont, J. *Corps universel diplomatique du droit des gens*... Amsterdam, La Haye, 1726-1731, 8 vol. fol°. (Cote de la Biblioth. : Dh 6).



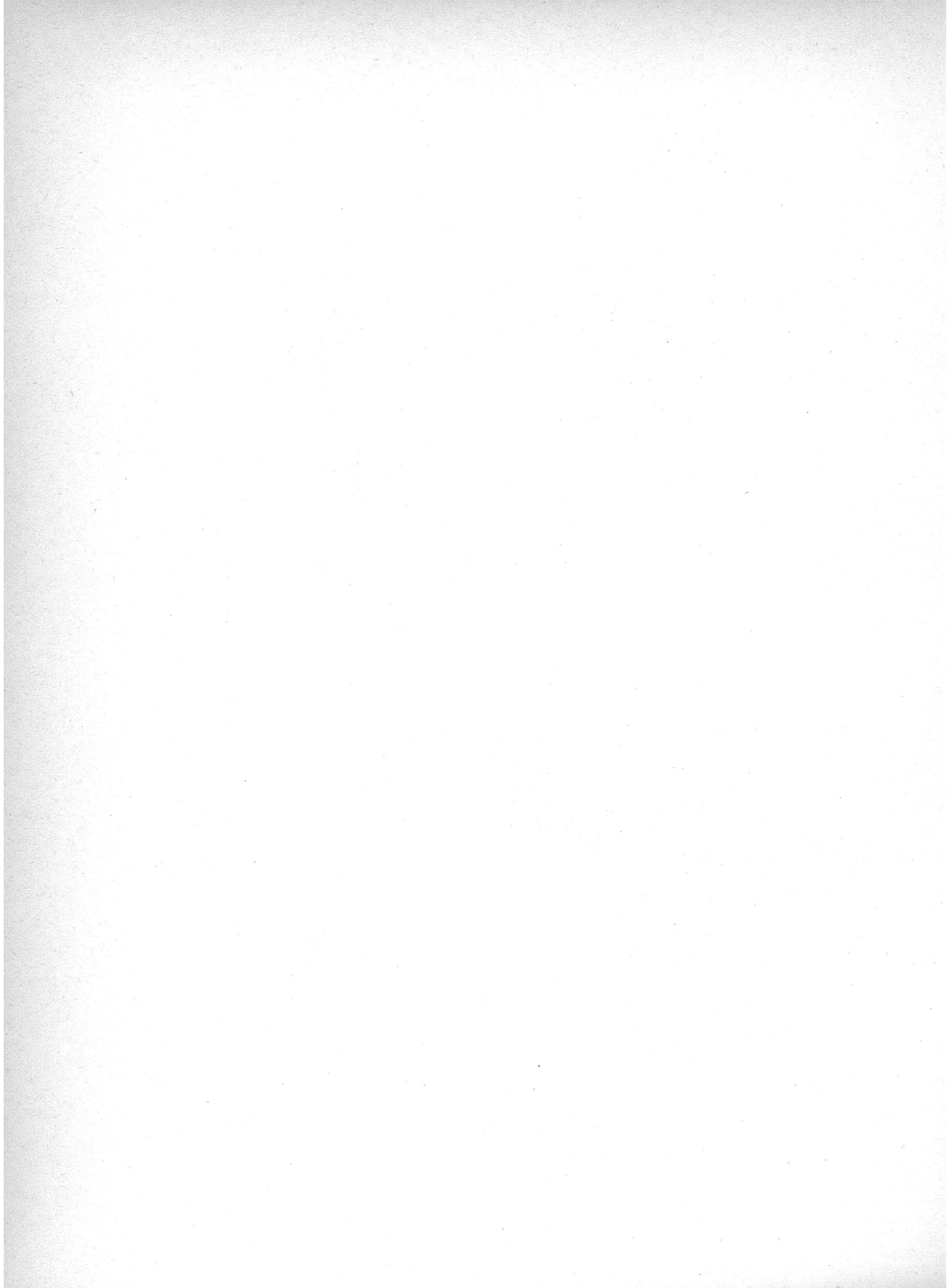
V

Dim. du vol. : 10,5 × 17,5



VI

Dim. du vol. : 20 × 29



Le fer lui-même, un brin fastueux, rappelle les goûts de grand seigneur de son propriétaire. Enfin, un ex-libris gravé et armorié de la même époque mentionne en toutes lettres le nom d'Isaac Thellusson.

C'est en 1744 qu'Isaac Thellusson a obtenu du roi de Prusse un anoblissement qui comportait une amplification d'armoiries: notre superlibros aux armes simples doit donc être antérieur à cette date.

5. XIX^e SIÈCLE. — RELIURE ROMANTIQUE VAUDOISE (*pl. V*).

La reliure romantique est caractérisée par l'emploi de fers appliqués à froid, sans dorure, et une ornementation qui s'inspire à la fois du néo-classicisme en vogue depuis la fin du XVIII^e siècle et de l'art gothique récemment accommodé au goût du jour. D'aucuns ont reproché à ces reliures la rigidité de leur décoration, la monotonie de leurs peaux uniformément glacées. On a cherché alors à les égayer en rehaussant les plats de filets dorés, pour arriver, somme toute, à une combinaison entre la mode d'autrefois et celle d'aujourd'hui.

C'est à cette catégorie de reliures qu'appartient un charmant petit volume acquis par la Bibliothèque il y a quelques années¹. Sur un maroquin vert, au grain écrasé, une rosace inscrite dans un losange festonné est encadrée par une torsade, toutes deux poussées à froid: ces motifs sont dans la tradition courante de l'époque. Mais alors intervient la réaction personnelle de l'artiste qui s'insurge contre la banalité de cette décoration, l'encadre de la plus gracieuse guirlande de pampres, probablement appliquée à la roulette, et du coup lui imprime vie et chaleur. Rien de surprenant d'ailleurs dans cette inspiration aimablement bachique: le vignoble est à proximité, notre reliure a été exécutée en terre vaudoise; bien mieux, son auteur l'a signée — fort modestement d'ailleurs — : « Samuel Dubuis, élève relieur de Benjamin Corbaz ». C'est évidemment à son patron qu'il doit le fer aux grappes. Encore fallait-il savoir s'en servir !

Benjamin Corbaz (1786-1847) était éditeur, libraire et relieur à Lausanne. Nous possédons une demi-reliure de la même époque qui porte sa marque. Le maître y paraît inférieur du reste à l'apprenti dont nous n'avons pas pu découvrir jusqu'ici d'autres travaux.

6. XIX^e SIÈCLE. — RELIURE ROMANTIQUE GENEVOISE (*pl. VI*).

A partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, les relieurs qui avaient quelque renommée signaient leurs œuvres. Tout d'abord cette signature a été apposée sous

¹ [Brard, C.] Maître Pierre ou le savant de village... Lausanne, 1832, in-12. (Cote de la Biblioth. : S 12840).

forme d'étiquette sur le revers du premier plat, plus tard (fin du siècle, Empire, Restauration, époque romantique) au moyen d'une dorure en caractères minuscules placée au bas du dos du volume. Cette coutume nous a fait connaître le nom et les œuvres d'un relieur établi à Genève vers 1830; entre temps, l'exposition organisée par le Musée des arts décoratifs nous en révélait d'autres, sortant du même atelier et appartenant à M. Paul Bader ¹ Le spécimen que nous reproduisons ci-contre porte la mention: « W. Brand, Buchbinder in Genf ». Il présente les signes distinctifs de la reliure romantique: plats décorés d'encadrements, bordures et filets, poussés à froid ou dorés, et reliés aux angles par des fers gras, traditionnelle plaque (rosace inscrite dans un losange festonné) au centre, dos plat orné de fers et de filets et barré de fausses nervures; le tout relevé par des fonds mosaïqués en cuir vert. Ensemble riche, mais surchargé, par ailleurs travail impeccable, sans bavures, tant dans la décoration que dans la reliure proprement dite, et qui peut rivaliser avec celui d'artistes parisiens tels que Thouvenin et Simier.

Etant donné son nom, et la langue dans laquelle est rédigée la marque précitée, il est à supposer que Brand est d'origine allemande ². Il figure dans un livre d'adresses de 1835, sous la rubrique des relieurs-papetiers, mais disparaît vers 1857, date à laquelle un autre relieur lui succède à la même adresse. *L'Indicateur genevois* de 1835 nous informe que Brand « fait tout ce qui tient à sa partie, et dans le meilleur goût ». Nous l'en croyons volontiers, et lui ferons la place qu'il mérite dans l'histoire de la reliure genevoise où jusqu'ici les ouvriers d'art n'ont pas été légion.

¹ Cf. *Tribune de Genève* du 21/22 mars 1926: H[enri] F[riderich]. *En marge d'une exposition.*

² Les recherches faites aux Archives d'Etat confirment cette supposition. Frédéric Georges Guillaume Brand, originaire de l'Electorat de Hesse-Cassel, a été admis à la bourgeoisie en 1832, à l'âge de 28 ans (Rôle des citoyens depuis 1814; Reg. du Conseil, 16 avril et 15 juin 1832).

